

Modification de l'objet social entraînant une modification de l'activité (adjonction ou suppression d'activité)

Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier auprès du CFE compétent, à la CCI Ille-et-Vilaine :

CFE Fougères : Parc d'activités de la Grande Marche - 4 rue Claude Bourgelat - CS 80612 Javené - 35306 Fougères Cedex

CFE Rennes : 2 avenue de la Préfecture - CS 64204 - 35042 Rennes Cedex

CFE Saint-Malo : 4 avenue Louis Martin - CS 61714 - 35417 Saint-Malo Cedex

Dans tous les cas, fournir :

1 exemplaire **original** ou certifié conforme et signé en original par le représentant légal du Procès Verbal de l'Assemblée Générale ayant décidé la modification

1 exemplaire des statuts mis à jour à l'article « objet social » certifié conforme et signé en original par le représentant légal

Avis d'insertion au journal d'annonces légales ou copie de celui-ci. Pour SNC et SCS, copie de l'insertion

[<<<Imprimé M2>>>](#) ([<<<Notice M2>>>](#)) **rempli et signé en original sur les 2 feuillets**

Extrait **K Bis** ou copie

Pouvoir signé en original s'il y a lieu

Activité réglementée

Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité ou **requête + 33.36 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si création (sans acquisition de fonds)

Chèque de **195.38 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

(si SASU dont l'associé unique, personne physique est le président ou si EURL dont l'associé unique, personne physique est le gérant : chèque de 79.38 €)

Si acquisition de fonds ou apport de fonds

Copie de l'acte

Attestation de parution dans un journal d'annonces légales, ou copie de celui-ci

Chèque de **67.86 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si prise en location gérance ou gérance-mandat

Copie de l'acte de location gérance ou copie du contrat de gérance mandat

Journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

Chèque de **70.66 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si achat de droit au bail ou achat de clientèle ou achat de licence IV ou donation

Copie de l'acte

Chèque de **195.38 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

Si achat de fonds de commerce en liquidation judiciaire

Copie du jugement ou copie de l'acte

Chèque de **67.86 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER A PARTIR DE LA DATE D'EFFET

Coordonnées CCI Ille-et-Vilaine :

Fougères : Tél 02 99 94 75 75 - Fax : 02 99 94 41 20 - cfesmf@ille-et-vilaine.cci.fr

Rennes : Tél 02 99 33 66 66 - Fax : 02 99 33 24 28 - cferennes@ille-et-vilaine.cci.fr

Saint-Malo : Tél 02 99 20 63 00 - Fax : 02 99 40 12 89 - cfesmf@ille-et-vilaine.cci.fr